

Nos événements Le groupe

(https://www.aefinfo.fr/groupettps://www.aefinfo.fr/groupe-aef) Home (https://www.aefinfo.fr/groupe-durable) Energies et Environnement (https://www.aefinfo.fr/developpement-durable/energies_et_environnement)| Dépêche n°595512

Centrale à charbon du Havre : "Il faut accompagner le projet de combustion de CSR" (Jean-Paul Lecoq, député PC)

AEF info lance une série d'entretiens des députés confrontés à la fermeture d'une centrale à charbon sur le territoire de leur circonscription. Après Anne-France Brunet pour Cordemais (lire sur AEF info (https://www.aefinfo.fr/depeche/596014)), le deuxième volet est consacré à Jean-Paul Lecoq (PC, Seine-Maritime) pour l'autre centrale d'EDF, située au Havre. "L'idée de la fin du charbon est désormais actée, il faut maintenant envisager toutes les conséquences de cette décision sur le terrain. Je souhaite donc que le sort de la centrale à charbon soit inscrit dans le contrat de transition écologique. Concernant le port du Havre, c'est le moment de faire la transition énergétique du port de marchandises car aujourd'hui, 80 % des containers repartent par la route", explique-t-il lors d'un entretien le 13 novembre.



Le député communiste Jean-Paul Lecoq (Seine-Maritime) Assemblée nationale

AEF info: Le gouvernement souhaite fermer les centrales à charbon d'ici à 2022. Quelle position défendez-vous pour la centrale d'EDF au Havre ?

Jean-Paul Lecoq: François de Rugy, lorsqu'il a été nommé ministre, a confirmé la fermeture irrémédiable des centrales à charbon. Plus personne ne s'oppose à l'idée d'arrêter de brûler du charbon en France. Nous intégrons donc cette notion. Mais est-ce que cela veut dire qu'on va définitivement fermer une centrale thermique ? Je soutiens le projet des organisations syndicales et de la direction d'EDF baptisé Ecocombust car les centrales thermiques comme les barrages hydrauliques sont les seules alternatives pour gérer les pics de consommation électricité. Je ne voudrais pas qu'on ferme les centrales à charbon en France et qu'on finisse par importer de l'électricité produite à partir de charbon en Allemagne.

AEF info : Quelles sont les conséquences de cette décision sur l'emploi au Havre ?

Jean-Paul Lecoq: EDF emploie 150 agents sur le site du Havre, ce qui se traduit par environ 600 emplois induits sur le territoire. À cela s'ajoutent 50 emplois de dockers menacés sur le port du Havre dont l'activité était liée au charbon. Je vois deux solutions se dessiner: soit EDF porte le projet Ecocombust au Havre et nous inscrivons ce projet dans le contrat de transition écologique, soit EDF revend la centrale. qui est transformée. Mais dans tous les cas, il y a un intérêt à conserver les emplois.

AEF info : Le projet Ecocombust, élaboré pour la centrale à charbon de Cordemais, s'adapte-t-il bien à la centrale du Hayre ? Jean-Paul Lecoq: Au Havre, nous travaillons plus spécifiquement sur des CSR (combustibles solides de récupération) (combustibles solides de récupération) en quise de combustible plutôt que des déchets verts comme c'est le cas à Cordemais. Sur les CSR, il y a encore du travail à mener, notamment sur la combustion des colles. Nous avons besoin de science et de développer des unités de préparation des combustibles. Si on développe bien ce modèle, on peut devenir des experts. J'attends toujours les conclusions du rapport de mission sur le charbon, lancé par le gouvernement [et mené par l'inspecteur général du développement durable Pascal Terrasse, notamment].

AEF info : Les associations environnementales sont très sceptiques sur la viabilité technologique et financière des projets de centrale à combustion. Les entendez-vous ?

Jean-Paul Lecoq: Il faut revoir cette notion de "très cher", il s'agit d'accompagner la mutation de notre économie. Les énergies renouvelables aussi étaient très chères au début, de même que le recyclage des déchets. Le coût du nucléaire va aussi augmenter... Il faut désormais accompagner ce projet. Et pour cela, je suis favorable à un report du calendrier. Je vais discuter avec les organisations syndicales et EDF pour regarder ce qui est acceptable

AEF info : Que souhaitez-vous voir inscrit dans le contrat de transition écologique ?

Jean-Paul Lecoq : J'espère que le CTE (Comité technique d'établissement) va permettre d'ouvrir un débat. On est encore dans le dialogue avec le gouvernement à ce stade. L'idée que la fin du charbon est arrivée est désormais actée, il faut désormais envisager toutes les conséquences de cette décision sur le terrain. Je souhaite donc que le sort de la centrale à charbon soit inscrit dans le projet. Concernant le port du Havre, c'est le moment de faire la transition énergétique du port de marchandises car aujourd'hui 80 % des containers repartent par la route, contrairement à des ports comme Rotterdam où le trafic se fait majoritairement par le fleuve et le rail. Je souhaite aussi que soit inscrit le développement des usines éoliennes de la région ainsi que des actions de maîtrise de la consommation d'énergie, par exemple en matière d'éclairage et de chauffage.

La région du Havre a déjà été touchée par la fermeture de la cimenterie de Lafarge en 2016. Je ne souhaite pas que les fermetures se multiplient et i'ai une attention toute particulière pour la raffinerie de Total, qui a fait de gros investissements ces dernières années et dont on ne peut pas se passer actuellement sur le territoire, à moins d'importer des produits finis.

AEF info: Y a-t-il un consensus politique des élus locaux sur le contrat de transition énergétique?

Jean-Paul Lecoq: Malgré notre opposition politique, le maire du Havre [Luc Lemonnier, LR] et moi-même avons décidé de travailler ensemble. C'est lui qui orchestrera l'écriture du CTE. Nous avons convenu de faire des points réguliers sur le sujet ensemble. Collectivités territoriales (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21219) Energies (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21225) Environnement (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21220) Parlement (https://www.aefinfo.fr/rubrique/21221) Pouvoirs publics

INTERVIEW

Dépêche n° 595512 (17)4 min de lecture Par Aline Brachet Publiée le 22/11/2018 à 12h39

CSRcombustibles solides de récupération